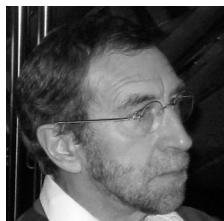


---

### Nouveau projet de territoire

---

6 janvier 2011



### Contribution de Bruno DESHAYES

deshayes.bruno@yahoo.fr

### Les relocalisations industrielles sont-elles possibles ?

Lors d'une contribution publiée au Conseil de Développement le 5 Novembre 2010 j'ai évoqué parmi les atouts de NANTES la culture, l'enseignement, l'industrie, les services, le sport et les structures collectives.

Je voudrais revenir plus en détails sur les services et particulièrement sur l'industrie dans le cadre de la mondialisation et des possibles relocalisations industrielles.

L'Europe occidentale a beaucoup délocalisé dans le but évident de réduire ses coûts au travers des salaires et de renforcer ses marges et résultats financiers. Globalement elle a bien réussi, cependant les coûts indirects de ces délocalisations, favorables individuellement aux entreprises, ont été répercutés sur les dépenses sociales à la charge du pays. En effet les pertes d'emplois constituent de moindres entrées fiscales et sociales et entraînent l'appauvrissement inéluctable des populations. Nous pouvons nous réjouir du rééquilibrage des richesses dans le monde, bien que celui-ci pour l'instant du moins ne concerne qu'une partie de la planète (Principalement le BIC : Brésil, Inde, Chine) et laisse sur le bord de la route bien des pays ou continents entiers. Pour autant ce rééquilibrage ne doit pas se faire au détriment d'une partie de la population d'un pays comme la France relativement riche, même si l'on doit admettre que la croissance du PIB ne peut être aussi forte qu'elle l'a été dans le passé.

Afin de prendre la mesure de la situation je m'appuie sur la structure du PIB et le nombre de salariés dans les principaux secteurs économiques de la France décrite dans le tableau ci-dessous :

SECTEURS	Répartition PIB dans les années 60	Répartition PIB dans les années 2005
AGRICULTURE	10%	3%
INDUSTRIE	52%	26%
SERVICES	38%	71%

*Différentes sources dont Insee*

Il faut intégrer la construction probablement incluse dans le secteur industriel, qui, elle, est restée stable à 8% du PIB durant les 40 ou 50 dernières années.

**36 %** c'est la chute des effectifs industriels, qui ont baissé de 5,32 à 3,41 millions de salariés entre 1980 et 2007. (Source : Direction générale du Trésor et de la politique économique.)

Certaines productions de biens relativement simples ou d'autres très spécialisées ne sont plus ou pas fabriqués dans les pays riches (objets usuels, photocopieurs, hifi, dalles TV, ...) car les prix n'étaient absolument plus compétitifs ou certains pays ont acquis un savoir faire et investi des sommes énormes pour les produire, par exemple les magnétrons de fours culinaires ou les dalles TV en Corée du Sud. Il est à noter que quelques pays, par exemple l'Allemagne et le Japon ont perdu le droit, à l'issue de la dernière guerre mondiale, de fabriquer des armes et ont su rebondir sur la production de biens civils. La France au contraire s'est spécialisée dans l'armement, à bien des égards était-ce souhaitable ?

Dans la majorité des cas les entreprises transnationales ont recherché une amélioration de leurs résultats à travers une délocalisation des productions, voire des services dans certains cas. Généralement, il est pourtant plus difficile de délocaliser les services, plus fragmentés et individualisés.

Parfois les objectifs de réductions de coût sont difficile à décrypter : voir l'exemple de délocalisation menée par Molex, Sté américaine, fabricant de connecteurs automobiles qui a acheté Cinch filiale de Snecma. Molex a repris les outillages, le know how, les clients et a fermé les usines ex-Cinch en France, Inde et Portugal pour tout envoyer aux USA. Cette relocalisation aux Etats Unis ne répondait pas à une recherche de baisse du coût de la main d'œuvre...

Pour les pays de Loire ou la Métropole Nantes St Nazaire, la situation est quasiment identique, même si nous nous targuons d'une plus forte croissance du PIB comparée à la moyenne nationale, et nous situés au 5ème rang français. Il est évident que cette croissance se réalise surtout à travers les services et non par l'industrie.

**Alors dans ce contexte qui peut apparaître un peu catastrophique il y a quelques éclaircies, qui, si elles ne sont pas une certitude pour demain, démontrent que tout n'est sans doute pas perdu.**

- En premier le coût du pétrole qui est passé de moins de 30 \$ courants en 2003 à plus de 90 \$ aujourd'hui et ne semble pas prêt de baisser. L'impact sur les prix de transport depuis l'Asie est comparable à une taxe de 3 % augmentée à 11 % maintenant sur un container. (Source Mc Kinsey).
- Les salaires dans les pays « low cost » augmentent beaucoup plus vite, comparés bien sûr à des pays où le niveau est bien plus élevé. En Chine le salaire minimum sera relevé de 21 % en 2011. D'après une récente étude du Crédit Suisse, les salaires pourraient augmenter, en moyenne, de 19 % par an en Chine au cours des cinq prochaines années, pour représenter, en 2015, 62 % du PIB, contre 50,5 % aujourd'hui.
- Certes, le salaire brut annuel moyen d'un travailleur à temps complet de l'industrie ou des services est au moins cinq fois plus élevé en France comparé au niveau des pays d'Europe centrale. Cependant lorsqu'on rapporte les coûts salariaux à la valeur ajoutée produite pour obtenir une mesure de la productivité du travail, l'hétérogénéité entre pays est plus réduite. Enfin, si l'on introduit une dimension temporelle, on constate qu'une dynamique de rattrapage est à l'œuvre. Elle a pu s'observer en Europe du Sud, elle s'ébauche à l'Est. (Source INSEE 2010).
- Le coût des stocks : plus vous importez des marchandises de pays lointains plus vous devez prévoir des stocks pour servir des clients exigeants.

- Le coût de gestion des retours et autres coûts cachés (malfaçon, reprise des pièces en Europe ...).
- Pour revenir sur l'exemple de la Chine, le Yuan, arrimé au dollar va-t-il continuer à être sous évalué face à l'Euro ?

**Inexorablement les prix de revient des productions réalisées dans des pays à bas coût de main d'œuvre augmentent tandis que les salaires des pays dits riches sont relativement stagnants.**

Enfin pour rester concret et ne pas puiser les éléments uniquement dans les médias et les sources institutionnelles, j'ai rencontré un chef d'entreprise que je connais bien. Il dirige une PME sous-traitante de l'industrie automobile et électronique grand public de 2500 employés basée en région Centre, ayant déployé des usines en Pologne, Roumanie, républiques Tchèque et Slovaque, Tunisie et Espagne. Cette entreprise va d'ailleurs doubler de taille en 2011 par croissance externe et consolider son statut de fournisseur de rang 1 et 2 dans l'automobile. Le patron de cette Société qui a une solide expérience et pas de goût immodéré pour les délocalisations ne croit pas au retour d'une production de biens industriels de masse en Occident mais plutôt au développement et au maintien d'une production en quelque sorte labélisée France, un peu comme l'Allemagne le fait avec ses voitures haut de gamme et les machines outils par exemple. A nous de bien cerner ce qui fait notre spécificité en France ou dans notre région.

**Une trentaine d'entreprises seulement ont relocalisé en 2009 en France (source Ministère de l'Industrie), pour des raisons d'opportunité (sites en sous-activité), d'amélioration de la qualité, ou de souplesse logistique. Cela se s'accompagne d'une recherche de gains de productivité pour compenser les coûts de main d'œuvre plus élevés. Sauf erreur, je n'ai pas trouvé d'exemple concret dans notre région.**

Des entreprises telles que Majencia mobilier de bureau à Noyon, B'Twin assemblage de vélos à Lille, Atol lunetterie dans le Jura entre autres ont été citées comme acteurs de la relocalisation.

**6 milliards d'euros**, c'est la somme consacrée en 2004 au développement économique par les collectivités territoriales. (Source : Cour des comptes).

En conclusion, il ne faut surtout pas voir dans ce texte au sujet des relocalisations un objectif anti-européen et nationaliste, bien au contraire, Nantes s'inscrit comme une des villes constituant l'Europe même si un effort reste à accomplir pour hisser cette cité à un niveau d'acteur connu et reconnu de la communauté européenne sans laquelle nous serions bien plus à la peine.

Il est nécessaire que Nantes et sa région soient vigilants à cet égard et se tiennent prêts à un possible retour industriel dans notre pays. Ce rendez-vous, même si nous ne savons pas précisément sous quelle forme il se manifestera, nous ne pouvons pas nous permettre de le manquer. La région doit faire en sorte que le potentiel humain, le savoir faire, le foncier, les outils, les infrastructures nous permettent de concourir de façon compétitive à une ré-industrialisation dans les 5 ou 20 ans prochains. Le développement économique est nécessaire. C'est une des principales clefs de l'horizon 2030 à Nantes sur lequel nous réfléchissons.